

Commentaires Poster Moulin et Continuité Ecologique

Introduction

Mesdames et messieurs, accordez-moi quelques minutes pour que je vous explique ce poster qui vous semble à première vue bien compliqué, mais qui ne l'est pas du tout. En haut, c'est ce qu'il faut faire et en bas, ce qu'il ne faut plus faire.

L'aggravation du dérèglement climatique ces dernières années, qui a conduit 90% du territoire national à manquer d'eau, soulève brutalement une question cruciale concernant la restauration de la continuité écologique des cours d'eau. En effet, dans notre pays, la continuité écologique vise à supprimer tous les ouvrages construits par les hommes dans nos rivières pour que poissons et sédiments puissent circuler. Il faut tout de même savoir que ce programme onéreux ne repose que sur 3 lignes extirpées de l'annexe N°5 de la directive européenne sur l'eau de 2000 qui fait presque une centaine de pages !

Il se pose désormais un gros problème car cette continuité ne peut se faire que dans l'eau, or si les poissons peuvent remonter les rivières, l'eau va s'écouler directement vers la mer puisqu'il n'y aura plus rien pour la retenir. Malheureusement, cette eau devrait manquer de plus en plus souvent et jusqu'à présent, le seul moyen de conserver de l'eau en permanence tout le long du lit d'une rivière, c'est de disposer d'ouvrages en travers qui vont retenir un volume d'eau suffisamment important pour résister à une longue période d'évaporation, ce qui n'est pas le cas des trous d'eau peu profonds qui se forment naturellement. Aujourd'hui, nous avons la chance que ce rôle irremplaçable soit encore joué par les retenues des seuils de moulins et agricoles. Pour les poissons, mieux vaut tout de même avoir un peu d'eau que pas d'eau du tout !

Avantage de la stratégie FFAM de conservation et équipement de certains seuils

C'est dans ce but que la FFAM et les Associations de sauvegarde des moulins préconisent de conserver les seuils, même les plus petits et d'équiper les plus hauts de dispositifs de franchissement (soit 10% seulement du total selon le Ministère), pour les espèces qui ont obligatoirement besoin de se déplacer comme les saumons ou les anguilles, c'est-à-dire les quelques espèces qui vivent à la fois en mer et en rivière. Les autres, y compris la truite, ne souffrent absolument pas de la présence des seuils et heureusement puisque ça fait des siècles qu'ils existent, tout comme les truites !

Le gros avantage attaché à la conservation des seuils, outre la conservation de l'eau en étiage sévère, c'est de maintenir la ligne d'eau assez haute toute l'année, permettant d'éviter les assecs complets sur des km de rivière. Et c'est grâce au maintien de la ligne d'eau, que de nombreuses opportunités apparaissent. Il sera par exemple possible de produire de l'énergie hydroélectrique renouvelable (4 à 6 milliards de kWh pour les moulins tout de même) et donc de participer à la lutte contre le réchauffement climatique. L'agriculture profitera de l'infiltration latérale, tout comme les zones humides, et du remplissage des nappes. La restauration du 3^{ème} patrimoine de France va accroître les activités touristiques, autant d'atouts favorables à l'activité économique en zone rurale. Les seuils continueront de modérer les inondations en désynchronisant les écoulements sur les bassins versants et la qualité de l'eau sera améliorée grâce aux processus biologiques d'autoépuration qui se mettent en place principalement quand le courant ralentit dans les retenues. Enfin si la température superficielle peut augmenter légèrement en été, ce désagrément est largement compensé par l'inertie thermique tant vis-à-vis du réchauffement en été que du refroidissement en hiver,

extrêmement profitable à la faune aquatique d'après les scientifiques. Les seuils construits par les hommes, tout comme ceux des castors qu'ils ont copiés, sont, pour les mêmes raisons, des hot spots de biodiversité aquatique et vont finalement sécuriser la pratique durable de la pêche.

Les inconvénients de la destruction des seuils défendue par le Ministère et l'administration

Les pêcheurs devraient être les premiers à soutenir notre action, parce que si l'effacement des seuils qu'ils préconisaient jusqu'à présent, leur permet effectivement de pêcher au printemps, tout s'arrête en été car les rivières vont s'assécher de plus en plus vite et de plus en plus souvent, détruisant toutes les espèces de poissons, obligeant de relâcher des poissons d'élevage nourri de granulés avant l'ouverture suivante. Est-ce vraiment de la pêche ? Mais l'effacement des seuils n'affecte pas que la biodiversité aquatique, il fait table rase de toutes les autres activités et services écologiques listés précédemment.

Conclusion

Nous vous demandons à tous de soutenir une restauration constructive de la continuité écologique qui respecte un écosystème rivière anthropisé depuis si longtemps qu'il en a acquis le statut d'écosystème naturel lui donnant une capacité de résilience exceptionnelle aux coups et blessures que lui inflige plus ou moins consciemment la société dans laquelle nous vivons, au point de nous livrer encore aujourd'hui une diversité de poissons inespérée. Il faut d'urgence mettre fin à un gaspillage de fonds publics pour des actions qui se révèlent aujourd'hui aussi dangereuses pour la biodiversité, que pour l'économie propre de notre pays, voire notre survie, mais aussi pour le respect de nos engagements dans la lutte contre le dérèglement climatique.